

Bordereau attestant l'exactitude des informations - COLMAR - 6851 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 04/03/2024 - 1763 - 2004 B 00131 - 451 847 396 - ALDI MARCHE COLMAR

24/1763
2004 B 131

ALDI MARCHE COLMAR
Société à Responsabilité Limitée au capital de 12.197.200 d'euros
Siège Social : Zone d'Activité Holzackerfeld
68127 Sainte-Croix-en-Plaine
451 847 396 RCS COLMAR



Comptes annuels
du 01.01.2022 au 31.12.2022

Copie certifiée conforme

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Eric Stawiaski".

Eric STAWIASKI
Gérant

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	63 285	20 609	42 676	48 834
Fonds commercial	12 890 158	2 578 032	10 312 126	6 997 710
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	12 953 443	2 598 641	10 354 802	7 046 544
Terrains	0	0	0	0
Constructions	13 786 042	7 655 880	6 130 162	5 959 203
Installations techniques, matériel	7 971 076	5 581 697	2 389 379	2 047 320
Autres immobilisations corporelles	37 138 002	22 573 270	14 564 732	14 655 273
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	58 895 120	35 810 848	23 084 273	22 661 795
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	1	0	1	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	274 703	0	274 703	359 532
TOTAL immobilisations financières	274 704	0	274 704	359 532
Total Actif Immobilisé (II)	72 123 267	38 409 489	33 713 779	30 067 871
Matières premières, approvisionnements	492 422	0	492 422	403 734
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	25 505 306	0	25 505 306	20 592 212
TOTAL Stock	25 997 727	0	25 997 727	20 995 946
Avances et acomptes versés sur commandes	808 189	0	808 189	0
Clients et comptes rattachés	423 757	64 312	359 445	235 306
Autres créances	6 353 613	0	6 353 613	6 617 587
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	7 585 559	64 312	7 521 248	6 852 893
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	1 709 066	0	1 709 066	1 242 828
TOTAL Disponibilités	1 709 066	0	1 709 066	1 242 828
Charges constatées d'avance	398 873	0	398 873	647 289
Total Actif Circulant (III)	35 691 226	64 312	35 626 914	29 738 955
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	107 814 493	38 473 800	69 340 693	59 806 826

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 12 197 200	12 197 200	12 197 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		0	330 230
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		0	0
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves		0	0
Report à nouveau		-441 451	-397 961
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-21 132 637	-15 373 720
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		649 979	645 604
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		-8 726 908	-2 598 647
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		2 546 695	1 920 387
Provisions pour charges		61 499	81 592
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		2 608 195	2 001 979
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 884 636	485 093
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	54 165	51 667
TOTAL Dettes financières		2 938 800	536 760
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		38 493	36 475
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		33 714 167	30 439 809
Dettes fiscales et sociales		7 367 851	7 601 271
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 025	1 938
Autres dettes		31 399 071	21 787 241
TOTAL Dettes d'exploitation		72 520 606	59 866 734
Produits constatés d'avance		0	0
TOTAL DETTES (IV)		75 459 407	60 403 493
Ecart de conversion Passif (V)		0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		69 340 693	59 806 826

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT		Exercice N		Exercice N-1
		France	Exportation	
Ventes de marchandises		303 581 231	0	303 581 231
Production vendue biens		371 928	0	371 928
Production vendue services		1 275 247	0	1 275 247
Chiffres d'affaires nets		305 228 405	0	305 228 405
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			2 623 102	1 526 688
Autres produits			1 600 824	991 705
Total des produits d'exploitation (I)			309 452 331	295 482 361
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			234 774 153	220 277 578
Variation de stock (marchandises)			-4 854 762	-1 293 732
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			2 263 913	1 775 496
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-88 688	154 221
Autres achats et charges externes			48 437 209	43 702 738
Impôts, taxes et versements assimilés			2 968 081	2 801 692
Salaires et traitements			23 645 614	22 527 535
Charges sociales			6 326 099	6 565 237
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	5 475 019	5 091 534
		Dotations aux provisions	141 906	48 850
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		64 312	115 184
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		2 301 820	2 148 153
Autres charges			7 656 460	6 092 497
Total des charges d'exploitation (II)			329 111 137	310 006 982
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-19 658 806	-14 524 622
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			15 269	10 840
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			1 706	1 953
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			16 975	12 793
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			161 122	14 034
Différences négatives de change			638	-58
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			161 760	13 976
RÉSULTAT FINANCIER			-144 786	-1 183
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-19 803 592	-14 525 805

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	96 001	145 507
Produits exceptionnels sur opérations en capital	123 505	67 220
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 279 612	457 948
Total des produits exceptionnels (VII)	1 499 119	670 675
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	138 672	9 935
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 062 497	701 580
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	626 995	807 074
Total des charges exceptionnelles (VIII)	2 828 164	1 518 590
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-1 329 045	-847 915
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	0	0
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	310 968 424	296 165 829
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	332 101 061	311 539 548
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-21 132 637	-15 373 720

ALDI MARCHE COLMAR
ZONE D'ACTIVITE HOLZACKERFELD
68127 SAINTE CROIX EN PLAINE

INFORMATIONS GENERALES

Cette annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes de l'exercice couvrent la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2022 et ont été arrêtés par le gérant de la société.

L'activité de la société est l'exploitation de magasins de distribution de type «supermarché».

Les états financiers de la société sont consolidés dans les états financiers d'ALDI SARL, 527 Rue Clément Ader, 77230 Dammartin en Goële.

EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, la société ALDI MARCHE COLMAR a ouvert 3 magasins, pour un total de 79 magasins exploités au 31 décembre 2022. En outre :

- 5 magasins ont fait l'objet d'un transfert ;
- 1 magasin a fait l'objet d'un agrandissement.

Le périmètre des magasins donnés en location gérance à d'autres sociétés régionales a fait l'objet d'un projet sur l'exercice :

- 1 magasin a fait l'objet d'un transfert

Augmentation et réduction du capital social

Par décision de l'associé unique en date du 30/06/2022, le capital a été augmenté de 15 000 000 euros par la création de 75 000 parts nouvelles de 200€ en valeur nominale. Parallèlement, le montant de la perte nette inscrit dans les comptes de la société au 31/12/2021 a été amorti par la réduction du capital à hauteur de 15 000 000 euros.

Impacts du conflit russo-ukrainien, de la hausse des prix de l'énergie et du niveau d'inflation en France

Le 24 février 2022, un conflit militaire a éclaté entre la Russie et l'Ukraine. Le Groupe ALDI, n'ayant pas d'activité dans ces deux pays, n'a pas été directement impacté par le conflit en cours et n'a pas constaté d'effet direct sur sa performance compte tenu de l'absence de magasins en Ukraine et en Russie, et d'achats très limités dans ces deux pays.

Cependant, le conflit a affecté de plus en plus l'économie et les marchés des capitaux mondiaux et a exacerbé une situation déjà difficile sur le plan économique, découlant notamment de l'accélération de l'inflation et de la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales.

Dans ce contexte, les contrôles à l'exportation/importation et les sanctions économiques prises à l'encontre de la Russie ont pu avoir des effets négatifs sur les activités de notre société, sa chaîne d'approvisionnement, ses partenaires commerciaux ou ses clients. De même, les effets indirects se traduisant par une hausse de l'inflation, la fluctuation des prix de l'énergie et des matières premières ont entraîné une augmentation des coûts de transport et des coûts d'achat de certains produits.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2/10

Grâce à la politique en vigueur en matière de maîtrise des coûts de l'énergie, aux efforts de prix, et aux mesures mises en place par le Groupe - notamment sa politique de revalorisation des prix, notre société a réussi à maintenir un niveau d'activité et de performance ne remettant pas en cause la continuité d'exploitation.

Néanmoins, le Groupe reste vigilant quant aux évolutions macroéconomiques (pressions inflationnistes, hausses des taux d'intérêt ainsi que des coûts de matières premières et de l'énergie, pénuries, volatilité des taux de change) et à leurs répercussions sur les activités et les résultats de notre société.

Anciennes entités Leader Price - Transferts de titres et de confusions de patrimoine

Contexte de l'opération et modalités de mise en œuvre

Le groupe Aldi a acquis en novembre 2020 auprès du groupe Casino un ensemble de sociétés exploitant des magasins sous enseigne Leader Price. Au cours de l'année 2021, les magasins précédemment exploités sous enseigne Leader Price ont été progressivement convertis en magasins Aldi. Lors de l'ouverture de chaque magasin ainsi converti, le fonds de commerce correspondant a été pris en location-gérance par la société régionale Aldi à laquelle l'exploitation du magasin a été rattachée.

L'exercice 2022 a été marqué par un ensemble d'opérations de confusions de patrimoine, telles que prévues par l'article 1844-5 du Code civil, visant à rationaliser et à simplifier l'organigramme du groupe. Ainsi, les titres des anciennes entités Leader Price ont été transférés aux sociétés régionales Aldi et les entités concernées ont ensuite fait l'objet de transmissions universelles de patrimoine (TUP) au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Ces opérations ont été comptabilisées conformément aux règles prévues par le titre VII du Plan comptable général, notamment :

- Comptabilisation des opérations de TUP à la valeur nette comptable, à la date d'effet juridique de l'opération ;
- Prise en compte des ajustements de prix reçus postérieurement au transfert des titres lors de la détermination des malis de TUP.

La détermination des mali et boni de TUP est intervenue au niveau de chaque confusion de patrimoine individuelle. Pour les opérations faisant ressortir un mali de TUP, la valeur du fonds commercial rattachable à chaque entité a été déterminée selon les mêmes modalités que celles utilisées dans le cadre du test de dépréciation des fonds de commerce, exposées au paragraphe 1.5.1 de l'annexe.

Principaux impacts sur les comptes annuels au 31 décembre 2022

Pour notre société, ces opérations se sont traduites par la TUP de 3 entités juridiques, relatives à 3 magasins exploités au 31 décembre 2022. Ces magasins étaient déjà exploités par notre société dans le cadre des contrats de location-gérance préexistants, contrats qui ont pris fin du fait des TUP. Un magasin a également été donné en location-gérance à une autre société régionale du fait des TUP, dans le cadre de la poursuite de contrats préexistants.

Les principaux impacts des opérations de TUP sur le bilan et le compte de résultat de notre société au 31 décembre 2022 sont les suivants :

- Fonds commercial (fonds commerciaux préexistants nets de dépréciation et mali technique affecté en fonds commercial) : 3 456 322 €
- Immobilisations corporelles nettes : 530 132 €
- Comptes-courants groupe (dette) : 4 183 756 €
- Vrai mali (charges financières) : 162 532 €

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

3/10

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Néant

1. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1.1 Rappel des principes

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles édictées par le règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général et aux dispositions du Code de commerce relatives à l'établissement des comptes annuels (art. L 123-12 à L 123-24 et R 123-172 à R 123-199-1).

1.2 Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'a été effectué sur l'exercice.

1.3 Changement de présentation

Aucun changement de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.4 Dérogations aux principes généraux

L'établissement des états financiers n'a donné lieu à aucune dérogation à l'application des principes comptables.

1.5 Méthodes d'évaluation appliquées aux postes du bilan et du compte de résultat

1.5.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond au coût d'acquisition des biens qui englobe le prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement ainsi que tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction. Les coûts d'emprunt pour financer l'acquisition ou la production d'un actif immobilisé éligible sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations incorporelles et corporelles, autres que les fonds de commerce et les terrains, sont amorties linéairement sur les durées d'utilisation suivantes :

Nature	Durée (ans)
Logiciels	3 à 10
Constructions	10 à 20
Installations générales et agencements	5 à 10
Matériel d'entrepôt et de magasin	5 à 10
Matériel de transport VL	4 à 5
Matériel de transport PL	8 et 12
Matériel de bureau	4 à 10
Mobilier de bureau	10
Mobilier de magasin	10

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

4/10

Lors de la clôture des comptes annuels, les éléments constitutifs du poste fonds commercial font l'objet d'un examen attentif quant à leur valorisation, leur origine et leur durée d'utilisation.

Aucun des éléments constitutifs du poste « Fonds commercial » n'a été identifié comme ayant une durée d'utilisation limitée. Par conséquent, un test de dépréciation est effectué à la fin de chaque exercice afin de déterminer leur valeur actuelle.

Pour les fonds de commerce rattachés à l'exploitation des magasins, ce test de dépréciation se fonde sur les prévisions de cash-flows générés par chaque point de vente, ainsi que sur des paramètres financiers cohérents avec l'activité de l'entreprise et son secteur d'activité (taux de rentabilité attendue, évolution du chiffre d'affaires et de la marge, etc.). Si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée, qui ne pourra être reprise qu'en cas de sortie de l'actif concerné.

1.5.2 Créances et dettes

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale et les dettes à leur valeur de remboursement.

Les créances font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement attendues d'après les informations connues à la clôture de l'exercice.

1.5.3 Stocks

Les stocks sont évalués en utilisant la méthode du prix de détail, c'est-à-dire que le coût des stocks est déterminé en déduisant de la valeur de vente des stocks le pourcentage approprié de marge brute et de frais de commercialisation.

Une dépréciation des stocks est constituée lorsque la valeur probable de réalisation (par exemples les articles soldés) est inférieure au coût déterminé d'après la méthode du prix de détail.

1.5.4 Provisions

Une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, si une obligation existe à la date de clôture et s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la date de clôture.

Conformément aux méthodes retenues par le groupe ALDI, les engagements pour indemnités de fin de carrière sont mentionnés en engagements hors bilan.

Le cas échéant, des provisions pour indemnités de fin de carrière issues d'apports partiels d'actif intervenus au sein du groupe peuvent être inscrites au passif. Le montant mentionné en engagements hors bilan correspond alors au différentiel entre l'engagement à la clôture et la provision comptabilisée.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

5/10

2. NOTES SUR LE BILAN

2.1 Actif immobilisé

2.1.1 Valeurs brutes

Les mouvements des valeurs brutes sont présentés dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.1.2 Amortissements et dépréciations

Les mouvements des amortissements et des dépréciations sont présentés dans deux tableaux figurant à la fin de cette annexe.

Sortie du fond de commerce du magasin 58 pour un montant de 146 549 €, de Chavelot pour un montant de 447 065.30 € ainsi que la reprise de dépréciation du fond de commerce pour les mêmes montants.

2.1.3 Fonds de commerce

Le poste « Fonds commercial », dont la valeur nette comptable s'élève à 10 312 126 euros, se décompose de la manière suivante :

	Val brute K€	Dépré. K€	VNC K€
Droit au bail			
Fonds de commerce acquis	2 469	830	1 639
Fonds de commerce reçus en apport à la valeur réelle	8 343	1 748	6 595
Fonds de commerce reçus en apport à la VNC			
Mali de fusion	2 078		2078
Total	12 890	2 578	10 312

2.2 Actif circulant

2.2.1 Stocks

Les stocks bruts se décomposent comme suit

	31 décembre N K€	31 décembre N-1 K€
Marchandises	25 505.30	20 650.54
Combustible	232.20	209.86
Emballages	143.12	90.02
Fournitures consommables	117.10	103.85
Total	25 997.72	21 054.28

2.2.2 Créances

La décomposition des créances ainsi que la ventilation en fonction de leur échéance sont présentées dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

6/10

2.3 Charges constatées d'avance

	31 décembre N K€
Loyers magasins	311.84
TUP	23.47
Autres	63.57
Total	398.88

2.4 Produits à recevoir

	31 décembre N K€
Factures à établir	35.75
Fournisseurs – avoirs à recevoir	2 689.67
Personnel – produits à recevoir	
Organismes sociaux – produits à recevoir	
Etat – produits à recevoir	158.73
Divers – produits à recevoir	100.42
Total	2 984.57

2.5 Capitaux propres**2.5.1** Capital social

Le capital social, d'un montant de 12 197 200 euros, est composé de 60 986 parts d'une valeur nominale de 200 euros chacune, toutes de même rang et entièrement libérées.

2.5.2 Variation des capitaux propres

	K€
Capitaux propres au 31 décembre N-1	-2 599
Variation des provisions réglementées	4
Dividendes versés	
Augmentation / réduction du capital social	15 000
Résultat de l'exercice	-21 133
Capitaux propres au 31 décembre N	-8 728

Les provisions réglementées concernent des amortissements dérogatoires. Ceux-ci comprennent l'écart éventuellement constaté entre l'amortissement selon les durées d'utilisation pratiquées par la société et l'amortissement selon les durées d'usage en application des règles fiscales, ainsi que la différence entre le mode linéaire pratiqué par la société et le mode dégressif fiscal.

2.6 Provisions

La variation des provisions est présentée dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

Les reprises de l'exercice d'un montant de 1 695 K€ comprennent des montants utilisés au cours de l'exercice pour 1 533 K€ et des montants non utilisés repris au cours de l'exercice qui s'élèvent à 162 K€.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

7/10

2.7 Dettes

La décomposition des dettes ainsi que la ventilation en fonction de leur échéance sont présentées dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.8 Charges à payer

	31 décembre N K€
Intérêts courus à payer	30.75
Factures non parvenues	21 277.47
Personnel – charges à payer	2 510.60
Organismes sociaux – charges à payer	724.32
Etat – charges à payer	2 143.93
Clients – avoirs à établir	
Divers – charges à payer	3 547.04
Total	30 234.11

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

8/10

3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**3.1 Ventilation du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires hors taxes se répartit comme suit :

	31 décembre N K€	31 décembre N-1 K€
Ventes de marchandises	303 581.23	290 736,97
Refacturations diverses - biens	371.93	398,41
Refacturations diverses - services	1 275.25	1 828,59
Total	305 228.41	292 963,97

3.2 Résultat financier

	K€
Produits financiers	16.98
Escomptes reçus	15.27
Produits d'intérêts financiers	
Autres produits financiers	1.71
Charges financières	-161.76
Charges d'intérêts financiers	-2.50
Autres charges financières	-159.26
Résultat financier	-144.78

3.3 Résultat exceptionnel

	K€
Produits exceptionnels	1 499.12
Sur opération de gestion	96
Reprises sur amortissements dérogatoires	133.86
Autres reprises de provisions et dépréciations exceptionnelles	1 145.76
Produits de cessions d'immobilisations	122.18
Produits exceptionnels divers	1.32
Charges exceptionnelles	-2 828.16
Sur opération de gestion	-138.67
Valeur nette comptable des immobilisations sorties	-2 183.67
Dotations aux amortissements dérogatoires	-138.23
Autres dotations aux provisions et dépréciations exceptionnelles	-304.89
Charges exceptionnelles diverses	-62.70
Résultat exceptionnel	-1329.04

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

9/10

3.4 Impôt sur les sociétés

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société Aldi SARL.

Le résultat fiscal de la société est déterminé comme si elle n'était pas intégrée fiscalement. De ce fait, elle verse à la société intégrante les acomptes, le solde d'impôt sur les sociétés et les contributions additionnelles comme si elle n'appartenait pas à ce périmètre d'intégration fiscale.

Il s'en suit notamment que le déficit fiscal subi au cours d'un exercice est reportable dans les conditions de droit commun et viendra s'imputer sur le bénéfice fiscal dégagé au cours des exercices futurs.

3.4.1 Répartition de l'impôt entre le résultat courant et exceptionnel

« Néant »

3.4.2 Décalages d'impôt

	Base d'IS K€	IS (25%) K€
Provisions à réintégrer ultérieurement :		
Amortissements dérogatoires	649.98	162.49
...		
Charges non déductibles temporairement :		
Organic	-452.42	-113.10
Tascom	-815.25	-203.81
Participation des salariés		
...		
Total	-617.69	-154.42

3.5 Transferts de charges

	K€
Transfert de charges de personnel	168.99
Remboursement de frais de formation	23.24
Indemnités d'assurance	1.47
Total	193.70

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

10/10

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1 Effectif moyen

	Personnel salarié
Ingénieurs et cadres	100
Agents de maîtrise	107
Employés	622
Total	829

4.2 Engagements hors bilan

4.2.1 Engagement en matière d'indemnités de fin de carrière

	K€
Cadres	471
Non cadres	489
Total droits cumulés	960
Provision comptabilisée	61
Montant de l'engagement hors bilan	899

Les engagements d'indemnités de fin de carrière ont été calculés selon la méthode rétrospective des unités de crédits projetées, conformément à la recommandation ANC n°2013-02, avec l'hypothèse d'un départ volontaire à la retraite à 65 ans et en tenant compte d'un taux d'actualisation de 3.75%. La convention collective nationale de référence est celle du commerce à prédominance alimentaire (n°3305).

4.2.2 Engagements de crédit-bail

Néant

4.2.3 Autres engagements

	K€
Engagements reçus	
Cautions bancaires reçues	183.20
Garanties bancaires reçues	87.50
Total	270.70

4.3 Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas indiquée. Elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

4.4 Transactions avec des parties liées

La société étant détenue en totalité par le groupe Aldi, elle est par conséquent dispensée de fournir une information concernant les transactions avec les parties liées visées à l'article 833-16 du Plan comptable général.

Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)			0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			9 405 261	0	4 166 797
Terrains			0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	13 912 418	0	1 486 177	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 362 939	0	172 532	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			7 154 477	0	1 088 577
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	29 073 437	0	4 754 656	
	Matériel de transport	3 269 259	0	378 248	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	2 278 630	0	162 777	
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	
Immobilisations corporelles en cours			0	0	0
Avances et acomptes			0	0	0
TOTAL (III)			57 051 159	0	8 042 967
Participations évaluées par mise en équivalence			0	0	0
Autres participations			0	0	21 604
Autres titres immobilisés			0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières			359 532	0	2 672
TOTAL (IV)			359 532	0	24 276
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			66 815 951	0	12 234 040

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	618 614	12 953 443	0
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	3 013 746	12 384 850	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	134 279	1 401 193	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	271 977	7 971 076	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	2 361 004	31 467 089	0
	Matériel de transport	0	314 382	3 333 125	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	103 618	2 337 788	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
TOTAL (III)		0	6 199 006	58 895 120	0
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0
Autres participations		0	21 603	1	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	87 500	274 703	0
TOTAL (IV)		0	109 103	274 704	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		0	6 926 724	72 123 267	0

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		14 452	6 158	0	20 609		
Terrains		0	0	0	0		
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0		
	Sur sol d'autrui	7 002 619	1 153 694	1 934 629	6 221 684		
	Installations générales, agencements	1 167 776	92 601	131 083	1 129 294		
Installations techniques, matériels et outillages		5 107 157	710 728	236 188	5 581 697		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	16 537 404	4 361 349	1 927 784	18 970 969		
	Matériel de transport	2 220 946	253 577	314 382	2 160 140		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 207 703	324 346	89 889	1 442 160		
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		33 243 605	6 896 295	4 633 955	35 505 945		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		33 258 057	6 902 453	4 633 955	35 526 554		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais éstab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	138 229	0	0	133 854	0	0	4 375
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	138 229	0	0	133 854	0	0	4 375
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL		0	0	133 854	0	0	4 375
Cadre C				Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations				0	0	0	0

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	645 604	138 229	133 854	649 979
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	645 604	138 229	133 854	649 979
Provisions pour litige	363 500	851 660	0	1 215 160
Provisions pour garanties	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	97 449	121 806	216 074	3 181
Provisions pour pensions	81 592	0	20 092	61 499
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	1 459 438	1 328 354	1 459 438	1 328 354
TOTAL (II)	2 001 979	2 301 820	1 695 604	2 608 195
Provisions sur immos incorporelles	2 344 265	852 382	618 614	2 578 032
Provisions sur immos corporelles	1 145 759	304 903	1 145 759	304 903
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	58 332	0	58 332	0
Provisions sur comptes clients	56 852	64 312	56 852	64 312
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
TOTAL (III)	3 605 207	1 221 596	1 879 557	2 947 246
TOTAL GENERAL (I + II + III)	6 252 790	3 661 645	3 709 015	6 205 420
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 508 038	2 429 402	
Dont dotations et reprises financières		0	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		443 131	1 279 612	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations				0	0	0	
Prêts				0	0	0	
Autres immos financières				274 703	0	274 703	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				274 703	0	274 703	
Clients douteux ou litigieux				176 628	176 628	0	
Autres créances clients				247 129	247 129	0	
Créances représentatives de titres prêtés				0	0	0	
Personnel et comptes rattachés				8 442	8 442	0	
Securité sociale et autres organismes sociaux				0	0	0	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices			0	0	0	
	Taxe sur la valeur ajoutée			1 471 065	1 471 065	0	
	Autres impôts			0	0	0	
	Etat - divers			158 731	158 731	0	
Groupes et associés				0	0	0	
Débiteurs divers				4 715 376	4 715 376	0	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				6 777 370	6 777 370	0	
Charges constatées d'avance				398 873	398 873	0	
TOTAL DES CREANCES				7 450 946	7 176 243	274 703	
Prêts accordés en cours d'exercice				0			
Remboursements obtenus en cours d'exercice				0			
Prêts et avances consentis aux associés				0			
Cadre B	Etat des dettes			Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles				0	0	0	0
Autres emprunts obligataires				0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				2 884 636	2 884 636	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers				54 165	54 165	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés				33 714 167	33 714 167	0	0
Personnel et comptes rattachés				2 574 613	2 574 613	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				1 898 255	1 898 255	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			25 181	25 181	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée			705 604	705 604	0	0
	Obligations cautionnées			0	0	0	0
	Autres impôts			2 164 198	2 164 198	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				1 025	1 025	0	0
Groupes et associés				27 703 598	27 703 598	0	0
Autres dettes				3 695 473	3 695 473	0	0
Dette représentative de titres empruntés				0	0	0	0
Produits constatés d'avance				0	0	0	0
TOTAL DES DETTES				75 420 914	75 420 914	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice				0			

CERTIFIE CONFORME

ALDI MARCHE COLMAR
Société à Responsabilité Limitée au capital de 12.197.200 d'euros
Siège Social : Zone d'Activité Holzackerfeld
68127 Sainte-Croix-en-Plaine
451 847 396 RCS COLMAR

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE A CARACTERE MIXTE
DU 30 JUIN 2023
CERTIFIE CONFORME PAR LE GERANT



(...)

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 font apparaître une perte nette comptable de 21.132.637 euros, décide de l'affecter comme suit :

- Affectation au compte « Report à Nouveau » 21.132.637 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

(...)

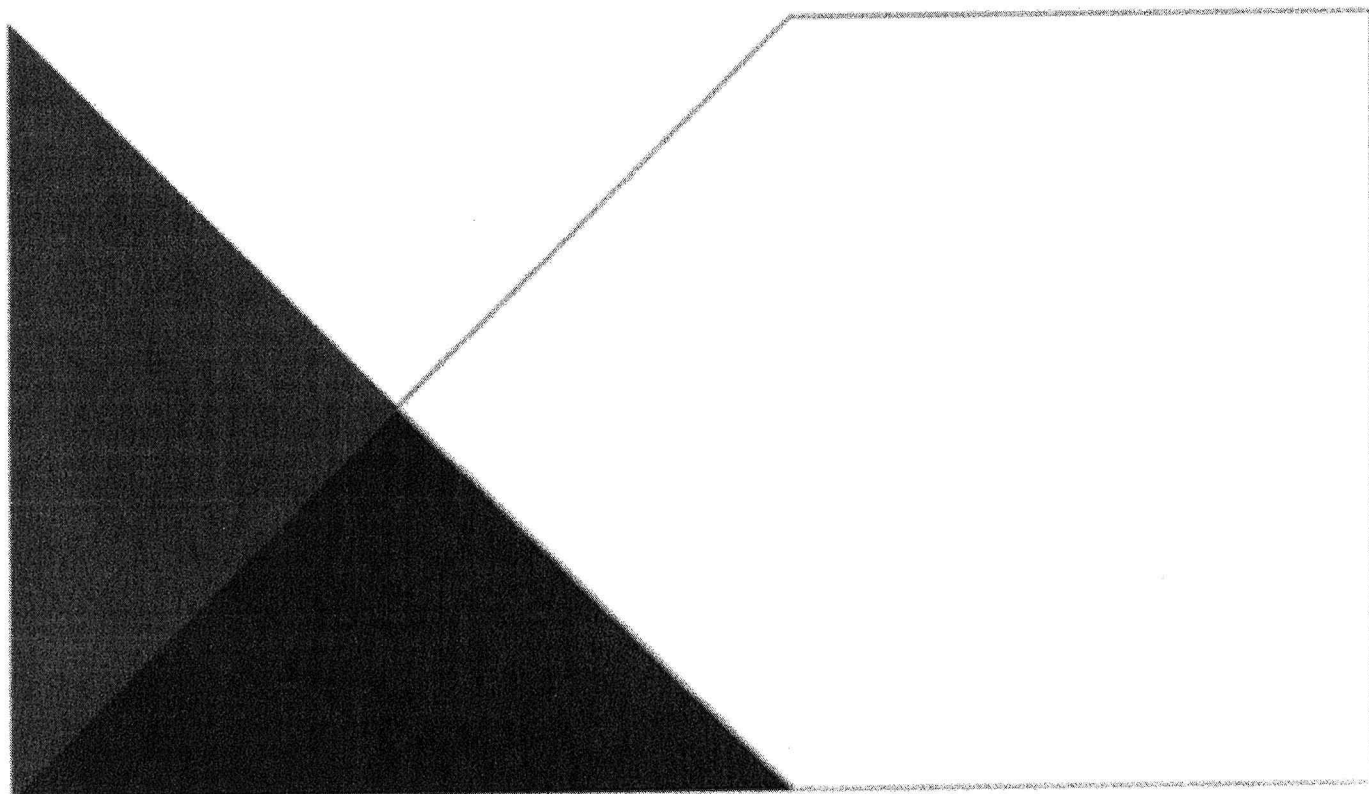

Eric STAWIASKI
Gérant

Coffragroup



ALDI MARCHE COLMAR S.A.R.L Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022



Paris, le 30 juin 2023

Aux Associés

ALDI MARCHE COLMAR
Société à responsabilité limitée
Sainte Croix en Plaine

Monsieur,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre décision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALDI MARCHE COLMAR S.A.R.L. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

▪ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

ALDI 583-075 23-SC RAP

▪ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

**Justification des
appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Evènements majeurs de l'exercice » de l'annexe expose les principales caractéristiques des opérations de Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) dont la société a bénéficié au cours de l'exercice 2022.

Dans le cadre de nos travaux, nous nous sommes assurés de la correcte traduction comptable de ces opérations. Nous avons également vérifié que les notes de l'annexe donnent une information appropriée sur l'incidence de ces opérations sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations concernant les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles et les stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié d'une part, le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et d'autre part, nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous avons également procédé à l'appréciation des approches retenues par la société décrites dans l'annexe concernant la détermination des dépréciations et des provisions, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

**Vérifications
spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

**Responsabilités de
la direction et des
personnes
constituant le
gouvernement
d'entreprise
relatives aux
comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

**Responsabilités du
Commissaire aux
comptes relatives
à l'audit des
comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

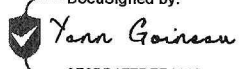
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes
Coffra group
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

représenté par

DocuSigned by:

8F6BB1F7DFF4449...

Yann Goineau
Associé